

---

**Journée régionale de veille sanitaire en région,  
12 décembre 2017**

ARS ARA, la directrice de la santé publique, A-M  
DURAND.

---

# Bilan intermédiaire de la campagne de vaccination antigrippale par les pharmaciens d'officine.



**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Auvergne-Rhône-Alpes

- **L'article 66 de la loi n° 2016-1827 du 23 décembre 2016 portant financement de la sécurité sociale pour 2017 ,**
- **Le décret n°2017-985 du 10 mai 2017 relatif à l'expérimentation de l'administration par les pharmaciens du vaccin contre la grippe saisonnière,**
- **L'arrêté du 10 mai 2017 pris en application de l'article 66 de la loi n°2016-1827 du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017 et notamment son article 1.**
  - ❖ **Deux régions expérimentatrices sur 2017 : ARA et NA,**
  - ❖ **Des pharmaciens ayant suivis une formation autorisés par le DG ARS pour 3 ans,**
  - ❖ **Une population cible : les personnes adultes âgées de 18 ans et plus, ciblées par les recommandations vaccinales en vigueur à l'exception des femmes enceintes et des personnes qui n'ont jamais été vaccinées contre la grippe,**
  - ❖ **Un cahier des charges à respecter : recueil du consentement du patient, remise au patient d'une attestation de vaccination, information du médecin traitant, ...**

## ***Une adhésion forte de la profession :***

---

- **Une petite centaine de formations organisées en région,**
- **3145 demandes réceptionnées, 3116 pharmaciens autorisés à la date du 4 décembre 2017,**
- **53 % des pharmacies en ex Auvergne et 63% des pharmacies en ex Rhône-Alpes peuvent accueillir les patients pour les vacciner,**
- **En moyenne près de 50% des pharmaciens titulaires sont autorisés et 35% des pharmaciens adjoints.**

## ***Une adhésion des patients :***

- **81 006 vaccinations dont 73 326 avec un bon vert au 4 décembre 2017.**

## Merci pour votre attention

EXPÉRIMENTATION VACCINATION GRIPPE (affiche téléchargeable) VAuRA.pdf:2 - Adobe Reader

Fichier Edition Affichage Fenêtre Aide



GRIPPE  
SAISONNIÈRE  
VACCINEZ-VOUS

DEMANDEZ À  
VOTRE PHARMACIEN

Des pharmaciens recherchent dans cette affiche les adresses par région régionale de Centre-Auvergne-Rhône-Alpes à vacciner contre la grippe saisonnière les personnes de plus de 65 ans afin d'évaluer l'efficacité de ce type de vaccin en cabinet par l'expérimentation de la vaccination contre la grippe par les pharmaciens.<sup>1)</sup>

<sup>1)</sup> Article de 10 mai 2017 relatif à l'expérimentation de l'administration par le pharmacien de vaccin contre la grippe saisonnière.

ars  
Auvergne-Rhône-Alpes

URPS  
Pharmaciens

FR

13:27